

Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

Rapport annuel
2024-2025



Conformément à la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le présent document fait état des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice 2024-2025.

La présente publication est disponible en d'autres formats, sur demande.

Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : LSPB@gov.mb.ca

La présente publication est également disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>

Lettre d'accompagnement des coprésidentes du Comité

Son honneur l'honorable Anita R. Neville, P.C., O.M.
Lieutenante-gouverneure du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

En tant que coprésidentes du Comité du Cabinet chargé de la réduction de la pauvreté, nous sommes heureuses de vous présenter le Rapport annuel sur la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté pour l'exercice terminé au 31 mars 2025.

Ce rapport annuel satisfait l'obligation de la section 5 de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le tout respectueusement soumis,

Nahanni Fontaine
Ministre des Familles
Ministre responsable de l'Accessibilité
Ministre responsable des Femmes et de
l'Égalité des genres



Bernadette Smith
Ministre du Logement, de la Lutte contre
les dépendances et de la Lutte contre
l'itinérance
Ministre responsable de la Santé
mentale



Table des matières

Lettre d'accompagnement des coprésidentes du Comité	1
Table des matières	2
Progrès réalisés en 2024-2025	3
Le Comité de réduction de la pauvreté	5
S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté	6
Points saillants des mesures prises en 2024-2025	7
1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes	7
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie.....	12
3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation	20
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;	25
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients.....	30
6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale.	31
Les indicateurs de réduction de la pauvreté.....	33
Mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation.....	33
Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba	34
Données non regroupées sur les indicateurs.....	40
Taux de faible revenu	40
Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)	41
Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés.....	44
Emploi	45
Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires.....	46
Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	48
Mortalité prématurée	50

Progrès réalisés en 2024-2025

S'il a continué de lutter contre la pauvreté au cours de l'exercice 2024-2025, le Manitoba a néanmoins enregistré des signes de progrès et renouvelé ses investissements pour améliorer la situation et procurer une aide aux personnes qui en ont le plus criant besoin.

L'accès à un logement abordable et l'itinérance demeurent préoccupants partout dans la province, et tous les paliers de gouvernement conjuguent leurs efforts pour mettre en œuvre une solution coordonnée. Pendant ce temps, un plus grand nombre de Manitobains déclarent compter sur les banques alimentaires pour joindre les deux bouts, signe que la question de l'insécurité alimentaire revêt une importance grandissante.

Pour composer avec ces défis et faire de la province un meilleur endroit où vivre et s'épanouir, le gouvernement du Manitoba a procédé à des investissements, dont les suivants :

- un investissement record de 30 millions de dollars pour créer un programme d'alimentation scolaire garantissant à tous les enfants qui ont faim à l'école l'accès à une nourriture saine;
- une somme de 20 millions de dollars pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie provinciale « Mino'Ayaawag Ikwewag : toutes les femmes se portent bien », axée sur la sécurité et l'épanouissement des femmes, des filles, des personnes bispirituelles et des personnes de diverses identités de genre autochtones;
- un montant de 10,1 millions de dollars au secours des personnes vivant dans des campements par le versement de fonds pour 110 nouveaux logements avec services de soutien, l'amélioration de 12 points de services sans rendez-vous et le financement flexible de 14 organismes pour aider les personnes qui vivent dans les campements à s'installer dans un logement;
- une somme de 1,8 million de dollars pour trois nouveaux programmes exploités par des organismes autochtones afin qu'ils soutiennent les jeunes quittant le système de protection de l'enfance et les préparent à la vie adulte.

Dans l'ensemble, le gouvernement du Manitoba a réussi à maintenir les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Selon les données les plus récentes (2023) fondées sur la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, le taux de pauvreté infantile au Manitoba était de 12,9 %, soit environ 33 % de moins que le taux de référence de 2015, qui était de 19,3 %.

Le rapport annuel 2024-2025 souligne les actions qui soutiennent la réduction de la pauvreté au Manitoba et présente des données sur 13 indicateurs de pauvreté.

De plus, conformément aux exigences de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le gouvernement du Manitoba a entrepris des consultations publiques en

2024-2025 pour procéder à l'examen et à la mise à jour de cette stratégie. Une nouvelle stratégie sera rendue publique à l'automne 2025.

Le Comité de réduction de la pauvreté

Comme l'exige la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le Comité de réduction de la pauvreté se compose de membres de la collectivité et de ministres provinciaux chargés de diriger les efforts de la province visant l'adoption de mesures concrètes et constructives pour mettre fin à la pauvreté au Manitoba. Le Comité est le principal organe décisionnel sur les questions liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté au Manitoba, qui encadre les politiques, les programmes et les services liés à la pauvreté.

Le 31 mars 2025, le Comité de réduction de la pauvreté se composait des personnes suivantes :

- Nahanni Fontaine, ministre des Familles;
- Bernadette Smith, ministre du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance;
- Malaya Marcelino, ministre du Travail et de l'Immigration;
- Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance;
- Ian Bushie, ministre des Ressources naturelles et des Futurités autochtones;
- Angela Levasseur, cheffe [de la nation crie de Nisichawayasihk];
- Daniel Waycik;
- Janis Irvine;
- Jill Wilson.

S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté a été publié en mars 2019. Cette stratégie, qui vise à briser le cycle de la pauvreté, repose sur la vision suivante : « Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. »

S'engager vers un avenir meilleur a établi six secteurs prioritaires axés sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale :

1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie;
3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation;
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients;
6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

Ce rapport annuel met en lumière les principales mesures que le gouvernement a prises dans les six secteurs prioritaires de la stratégie.

Points saillants des mesures prises en 2024-2025

Cette section présente quelques-unes des principales initiatives entreprises par le gouvernement du Manitoba dans les six domaines prioritaires pour réduire la pauvreté et soutenir les Manitobains.

1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes

A) Le soutien aux enfants et aux familles

Trousse pour bébé

Dans le cadre de la Stratégie de Thompson pour les autochtones vivant en milieu urbain, le gouvernement a versé 50 000 \$ à l'organisme Manitoba Keewatinowi Okimakanak afin qu'il collabore avec l'Hôpital général de Thompson dans la remise aux futures et nouvelles mères d'une trousse pour bébé. La trousse comprend divers articles, dont des couches, de la préparation pour nourrisson, des biberons et sucres, des bavoirs, des grenouillères, des compresses mammaires et un tire-lait. Les coûts entourant l'achat d'un siège d'auto et les frais de certificat de naissance sont également couverts au besoin.

Programme Youth Connect

Le gouvernement du Manitoba a versé 218 000 \$ à cinq organismes afin qu'ils accueillent le programme Youth Connect. Ce programme soutient les jeunes qui sont pris en charge par l'État et ceux qui atteignent la majorité afin d'éviter qu'ils se retrouvent à la rue. Chaque organisme offre des services de coordination, d'aiguillage, d'aide au logement, de gestion de cas, de l'aide adaptée à la culture, la participation d'intervenant et un service de représentation.

Subvention de soutien aux jeunes adultes

Le gouvernement du Manitoba a consacré 4,68 millions de dollars en 2024-2025 à la subvention d'aide aux jeunes adultes, qui accroît l'admissibilité aux mesures de soutien pour les jeunes pris en charge qui atteignent l'âge de la majorité. Des mesures de soutien et des services tels l'aide financière, le logement et les services spécialisés sont offerts aux jeunes de leur 18^e à leur 26^e anniversaire afin de faciliter leur transition vers la vie adulte.

Nouvelles ententes de soins

En octobre 2024, de nouvelles ententes de soins ont été inscrites à la Loi sur les services à l'enfant et à la famille. Les nouvelles ententes de soutien familial, de soins offerts par une ou un membre de la famille et de soins conformes aux traditions soutiennent les enfants qui demeurent auprès de leur famille et dans leur communauté et réduisent le nombre de placements au sein du système de protection de l'enfance. Les soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones sont des soins qui reconnaissent et reflètent les coutumes propres à leur communauté.

Placements des jeunes

Le Manitoba a consacré 1,8 million de dollars à trois nouveaux foyers de groupe gérés par des organismes autochtones. Ces foyers offrent un continuum de services notamment pour la transition vers la vie autonome, où les jeunes acquièrent des compétences fondamentales pour se préparer à voler de leurs propres ailes.

Prestation d'activités sur mesure pour les jeunes à risque

Le Manitoba a versé 413 000 \$ pour soutenir 66 personnes par l'intermédiaire du programme de la Bourse pour l'avenir des jeunes. Des bourses annuelles sont remises à des élèves pris en charge ou qui l'ont été et qui poursuivent des études postsecondaires dans un établissement d'enseignement reconnu du Manitoba. De plus, le Manitoba a consacré 1,2 million de dollars à la mise en place de mesures d'intégration communautaire et d'autres aides financières à 109 jeunes pris en charge ou qui l'ont été et qui ont reçu une exemption de frais de scolarité d'établissements postsecondaires du Manitoba.

Programme Volte-face

Le gouvernement du Manitoba maintient son appui à Volte-face, un programme de prévention qui aide des enfants de moins 12 ans ainsi que leur famille à accéder à des mesures communautaires. Axé sur l'intervention précoce, le programme promeut le développement positif afin d'éviter aux jeunes des démêlés avec la justice.

Programme Lighthouses

Dans le cadre du programme Lighthouses, le gouvernement du Manitoba a continué de financer des organismes d'État et communautaires, des écoles et des groupes communautaires pour la prestation de programmes parascolaires et extrascolaires à 35 adresses à Winnipeg, 21 lieux en régions rurales et dans 11 réserves autochtones. Lighthouses est un programme de prévention de la criminalité qui augmente les facteurs prosociaux des enfants et des jeunes en leur donnant accès à des activités de loisirs, des programmes d'arts et des clubs de devoirs.

Sport sûr, accessible et inclusif pour tous

Le Manitoba a versé 14,31 millions de dollars en fonds de fonctionnement à Sport Manitoba pour le renforcement des capacités dans le sport amateur. Sport Manitoba procure financement et leadership à 70 organismes sportifs et partenaires offrant aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'inscrire à des programmes sportifs de bonne qualité. Les programmes que proposent ces organismes sportifs visent, entre autres objectifs, à réduire les obstacles à la pratique des sports et des loisirs pour des groupes cibles comme les Autochtones, les personnes racisées, les nouveaux arrivants et les familles à faible revenu.

Soutien des jeunes qui ne sont plus pris en charge par le système de protection de l'enfance en raison de leur âge

Le gouvernement du Manitoba a réalisé une série d'entrevues auprès de plus de 40 organismes communautaires et de 5 établissements d'enseignement postsecondaire que fréquentent des jeunes qui, en raison de leur âge, ne sont plus pris en charge par le système de protection de l'enfance. De plus, cinq groupes de discussion réunissant des jeunes de 17 à 29 ans ayant été pris en charge ou qui le sont toujours ont été constitués. La démarche a permis de relever des obstacles auxquels se butent les jeunes qui ont quitté le système de protection de l'enfance dans l'atteinte de l'autonomie financière, l'obtention d'un diplôme ou d'un logement. Elle a aussi révélé des avenues pour la prestation de services intégrés par des organismes communautaires, des organismes d'État et des partenaires privés.

Coordonnateur des relations avec la famille

Le gouvernement du Manitoba a fourni 160 000 \$ pour financer le salaire de deux coordonnateurs des relations avec la famille dans les écoles. Ces personnes soutiennent les familles et aident à coordonner et à établir un menu de ressources, de possibilités d'apprentissage et d'ateliers destinés à soutenir le bien-être des familles, l'engagement éducatif et la réussite.

Programmes parents-enfants dans les écoles communautaires

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 80 000 \$ pour soutenir les programmes et services de développement de la petite enfance en milieu scolaire destinés aux familles ayant des enfants de 6 ans et moins, en leur offrant des occasions de vivre, au sein de leur communauté, des expériences d'apprentissage précoce de bonne qualité et adaptées à leur culture.

Garderie d'enfants d'âge scolaire

Le Manitoba a étendu les frais de garde de 10 \$ par jour aux services pour enfants d'âge scolaire lors des journées sans classe, y compris les jours de perfectionnement professionnel et durant les vacances scolaires. Par conséquent, les frais de garde que paient les parents dans les garderies autorisées et les établissements subventionnés du Manitoba sont maintenant plafonnés à 10 \$ par jour pour toutes les familles dont l'enfant occupe une place pour enfant en bas âge ou enfant d'âge préscolaire ou scolaire toute l'année.

B) L'amélioration des possibilités pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

De nouvelles places en garderie

Plus de 2 100 places en garderie ont été créées en 2024-2025, créant un accès plus grand à des services de garde de qualité pour soutenir les enfants et les familles.

Approche Abecedarian

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 2,4 millions de dollars pour la mise en œuvre de l'approche Abecedarian (parfois appelée « Jeux d'enfants ») dans 5 établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. L'approche Abecedarian est un modèle d'intervention précoce fondé sur des données probantes. Elle a fait ses preuves dans l'amélioration des résultats d'apprentissage et de développement des jeunes enfants dans les communautés à haut risque. Selon l'approche Abecedarian, les relations sont le fondement de l'acquisition de solides habiletés langagières de même que du développement cognitif et socioaffectif. L'approche se concentre sur l'amélioration des compétences en littératie et numératie des enfants d'âge préscolaire.

C) L'amélioration des résultats scolaires (de la maternelle à la 12^e année)

Programme Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones

Le gouvernement du Manitoba a fourni un financement de 1 million de dollars pour accroître la participation des parents autochtones à l'éducation. Le financement a aidé les écoles à créer, avec les parents et la communauté, des programmes et des partenariats qui contribueront à la réussite scolaire des élèves autochtones.

Programme des écoles communautaires

Le gouvernement du Manitoba a versé 3,86 millions de dollars au Programme des écoles communautaires pour soutenir l'atteinte d'objectifs éducatifs clés tels que la préparation des élèves à l'école, l'assiduité, la participation de la famille, de l'élève et de la communauté à l'apprentissage, le bien-être et la réussite scolaire.

Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones

L'objectif de la subvention favorisant la réussite scolaire des élèves autochtones est de permettre aux divisions scolaires de financer les programmes existants ou de mettre en œuvre de nouveaux programmes visant la réussite scolaire des élèves autochtones. Le gouvernement du Manitoba a versé 10 millions de dollars en financement aux divisions scolaires afin qu'elles harmonisent leur planification au cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits que propose le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Initiative Morningstar

Le gouvernement du Manitoba a fourni 160 000 \$ de financement pour soutenir l'Initiative Morningstar à l'école secondaire professionnelle Russell RB, ce qui a permis d'offrir un continuum de ressources facilement accessibles et réactives pour augmenter la fréquentation, l'engagement des élèves et la réussite du secondaire par le biais de services académiques, de counseling, de gestion des dépendances, de logement et d'autres soutiens intégrés et complets pour les élèves.

Programme d'alimentation scolaire accessible à tous

Le gouvernement du Manitoba a investi 30 millions de dollars, un investissement historique, pour la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire accessible à tous. Par ce programme, les élèves ont accès gratuitement, sans obstacle ni préjugés, à une nourriture saine dans toutes les écoles publiques du Manitoba. Les élèves ont besoin d'aliments sains pour apprendre, être bien et réussir à l'école.

Du financement alloué de 30 millions de dollars, 21 millions de dollars ont été affectés à des programmes de repas et de collations pour les divisions scolaires d'écoles publiques. Des partenaires communautaires ont également reçu du financement pour soutenir la sécurité alimentaire des enfants et des jeunes. Puisque l'insécurité alimentaire dépasse le cadre scolaire, 2 millions de dollars ont été versés à 44 organismes communautaires et divisions scolaires pour des programmes d'alimentation après l'école, durant l'été et lors des relâches scolaires.

Le Child Nutrition Council of Manitoba (conseil manitobain sur la nutrition des enfants) a reçu 4,9 millions de dollars pour poursuivre le développement de ses programmes de subvention dans les écoles et améliorer ses outils éducatifs et de diffusion pour les établissements.

L'organisme Harvest Manitoba a reçu 1,07 million de dollars pour bonifier son programme de petits-déjeuners Meals2Go, qui procure à des élèves une boîte-repas pour emporter qui leur fournit des aliments nutritifs pendant la fin de semaine.

Le Manitoba a également signé une entente de financement avec le gouvernement fédéral pour le Programme national d'alimentation scolaire, et a reçu 3,8 millions de dollars pour l'année scolaire 2024-2025 afin de partager les dépenses associées au programme Meals2Go et de soutenir les programmes d'alimentation dans 37 écoles présentant d'importants besoins socio-économiques.

Mesures d'aide pour les élèves de maternelle à troisième année

Pour l'année scolaire 2024-2025, la province a consacré 3 millions de dollars pour composer avec les difficultés que posent les grands groupes dans les classes de maternelle à 3^e année. Ce financement visera à faciliter l'amélioration du soutien individuel offert aux élèves de ces groupes.

2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie

A) L'augmentation du revenu

Allocation prénatale

L'allocation prénatale du Manitoba procure une aide financière aux futures mères ayant un faible revenu. À la suite de consultations menées l'année précédente auprès d'organismes communautaires et de groupes de discussion réunissant des parents, le gouvernement du Manitoba a doublé le montant maximum de l'allocation mensuelle en le faisant passer à 162,82 \$ à compter de juillet 2024.

Exemption de la pension alimentaire découlant d'une entente de soutien familial dans le calcul de l'aide au revenu

Le gouvernement du Manitoba a modifié le Règlement sur les allocations d'aide afin d'exempter les sommes reçues dans le cadre d'une entente de soutien familial, d'une entente de soins offerts par un membre de la famille élargie ou d'une entente de soins conformes aux traditions du calcul des ressources financières dans les programmes d'aide au revenu. De cette façon, l'argent versé à une personne inscrite à l'Aide à l'emploi et au revenu ou au Programme de soutien pour personne handicapée ne compromet pas les montants versés par les Services à l'enfant et à la famille.

Économies de taxes

Le Manitoba a suspendu la taxe provinciale sur l'essence, le diesel, l'essence marquée et le gaz naturel servant à conduire un véhicule, ce qui fait de la province l'endroit au Canada où l'essence est la moins chère. Cette pause a également contribué à maintenir le taux d'inflation au Manitoba parmi les plus faibles au pays d'avril à décembre 2024. Par la suite, la taxe sur ces carburants a fait l'objet d'une réduction permanente d'environ 10 %.

Hausse du salaire minimum

Le 1^{er} octobre 2024, le salaire minimum, réglementé par le Code des normes d'emploi, est passé à 15,80 \$/heure, une hausse de 50 cents.

B) L'amélioration des soins de santé

Développement de la formation en soins de santé

Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, le gouvernement du Manitoba a investi 45,4 millions de dollars pour former davantage de médecins, d'auxiliaires médicaux, d'infirmières praticiennes, d'ergothérapeutes et de physiothérapeutes. Ces efforts s'ajoutent aux démarches précédentes réalisées dans des programmes de formation clé en santé et contribuent à renforcer la capacité et le rendement du système de santé.

Mesures ciblées de soutien à la santé

Le gouvernement du Manitoba réaffirme son engagement à soutenir les initiatives centrées sur la personne et respectueuses des valeurs culturelles pour améliorer l'accès à la prévention des infections transmises sexuellement et par le sang et aux mesures d'intervention qui y sont associées. Le gouvernement a mis en œuvre les actions suivantes pour améliorer les services de santé et les soins axés sur la personne :

- Le Manitoba a investi plus de 3 millions de dollars pour augmenter les ressources du Manitoba HIV Program, notamment pour lancer le « Program to Access Treatment for HIV and Support » (programme d'accès au traitement du VIH et de soutien), en réponse aux besoins et au nombre grandissant de cas signalés de personnes vivant avec le VIH.
- Le Manitoba a investi une somme additionnelle de 1,8 million de dollars pour soutenir les services paraprofessionnels offerts dans le cadre d'initiatives régionales sur les infections transmises sexuellement et par le sang.
- Le Manitoba a continué de soutenir, à hauteur de 855 000 \$, le pavillon de bien-être sexuel Mino Pimatisiwin de Ka Ni Kanichihk, qui offre un accès à des soins et aux services de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang respectueux des valeurs culturelles.

Programme manitobain de médicaments contre le VIH

Le 2 juin 2024, le gouvernement lançait le Programme manitobain de médicaments contre le VIH, qui permet aux résidents admissibles du Manitoba d'obtenir gratuitement la plupart des médicaments et des traitements de prévention du VIH, sans avoir à payer une franchise ou remplir une demande :

- la prophylaxie préexposition (PrEP), pour les personnes qui présentent un risque élevé de contracter le VIH;
- la prophylaxie post-exposition (PPE), pour les personnes qui croient avoir été exposées au VIH dans les trois jours précédents;
- le traitement antirétroviral pour les personnes qui vivent avec le VIH.

Service de soins mobiles du Aboriginal Health and Wellness Centre

Le gouvernement du Manitoba a investi un montant additionnel de 957 000 \$ dans le Service de soins mobiles du Aboriginal Health and Wellness Centre afin de développer la prestation de soins et de mesures d'aide par des Autochtones aux personnes sans abri ou à risque de le devenir.

Programme de contraception sur ordonnance du Manitoba

Depuis le 1er octobre 2024, le Manitoba offre, en vertu de son Régime d'assurance-médicaments, la couverture complète de quelque 60 produits de contraception courants, dont la pilule contraceptive, les dispositifs intra-utérins, l'injection contraceptive et les implants hormonaux. Cette initiative élimine un obstacle aux soins de santé et à l'égalité entre les genres. Elle permettra aux Manitobaines d'économiser des centaines de dollars en frais de contraception.

Programme d'appareils auditifs pour les personnes âgées du Manitoba

Grâce au Programme d'appareils auditifs pour les personnes âgées du Manitoba, 4 712 d'entre elles ont pu faire l'achat d'appareils auditifs. Des réclamations avoisinant 9,45 millions de dollars ont été payées à des audioprothésistes au nom des usagers pour l'achat d'appareils auditifs. Le programme garantit qu'un plus grand nombre d'aînés du Manitoba ont les moyens de s'offrir des appareils auditifs, lesquels constituent un avantage précieux pour préserver sa qualité de vie.

Adaptation de domicile pour les aînés

Le Manitoba a lancé le Programme d'adaptation de domicile assorti d'un investissement de 1,5 million de dollars pour aider les personnes âgées admissibles à procéder à des adaptations essentielles de leur domicile pour y vivre au quotidien. Administré par la Marche des dix sous du Canada, le programme offre jusqu'à 5 000 \$ (6 500 \$ dans les régions rurales et éloignées) pour aider les personnes âgées à couvrir les dépenses d'adaptation de leur domicile afin d'y vivre plus longtemps.

C) La bonification du soutien en santé mentale et dans la lutte contre les dépendances

Anne Oake Family Recovery Centre

Le Manitoba a versé 1,5 million de dollars par l'entremise de la stratégie Mino'Ayaawag Ikwewag pour soutenir la construction et le démarrage du Centre de rétablissement pour les familles Anne Oake.

L'établissement offrira de l'espoir et un chemin vers la guérison aux femmes et personnes bispirituelles aux prises avec des dépendances, ainsi qu'à leurs familles en leur procurant des services complets de rétablissement dans un environnement bienveillant et inspirant. Le centre abritera 50 à 70 lits ainsi qu'une garderie autorisée et des soins respectueux des valeurs culturelles, notamment des pratiques de guérison traditionnelles pour accompagner les Autochtones qui séjournent au centre.

Amélioration des résultats pour les femmes délinquantes

Le Manitoba poursuit la conduite de l'Initiative d'amélioration des résultats pour les femmes délinquantes, qui s'efforce d'améliorer la santé et les indicateurs sociaux des femmes et des filles ayant des démêlés avec la justice. Cette initiative interministérielle travaille à cerner et éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes et les filles ayant des démêlés avec le système de justice pénale sur diverses questions entourant leur santé physique et mentale, la toxicomanie, la réappropriation culturelle, l'éducation, la formation professionnelle, le regroupement familial, l'emploi et le logement. Dans le cadre d'un plan stratégique triennal, l'initiative s'emploie actuellement à constituer des groupes de travail pour mettre en place des activités déterminantes.

Carman Wellness Connections

Le Manitoba a versé 100 000 \$ à l'organisme Carman Wellness Connections, pour soutenir les services en santé mentale et aider la population locale à trouver les bonnes ressources en santé mentale et mieux-être. L'organisme travaille au sein de la communauté à la recherche de solutions pour minimiser les effets de la pauvreté. Ses membres s'emploient à créer des liens et des possibilités qui permettent à tous de s'épanouir et de prospérer.

Huddle

En 2024-2025, le gouvernement du Manitoba a augmenté le financement des services intégrés pour les jeunes (connus sous le nom de Huddle) au Manitoba. Huddle offre un continuum de services en santé mentale, consommation de substances et dépendances, soins primaires, programmes autochtones, soutien par les pairs et services sociaux sans rendez-vous pour les jeunes et jeunes adultes âgés de 12 à 29 ans, sans référence requise.

Prévention du suicide

La province a collaboré avec ses partenaires pour élaborer une stratégie de prévention du suicide axée sur les jeunes, les communautés autochtones et les communautés 2ELGBTQQIA+. Cela comprenait une collaboration avec le groupe consultatif sur la prévention du suicide, qui regroupe des membres des instances et organisations directrices autochtones, de la communauté 2ELGBTQQIA+ et des jeunes, pour planifier des mobilisations communautaires partout au Manitoba. Alors que la mobilisation pour l'élaboration d'une stratégie globale est en cours, les premières mesures suivantes ont été annoncées en 2024-2025 :

- Les services de soutien par les pairs de l'Office régional de la santé du Nord ont été élargis grâce à un partenariat collaboratif entre cet office et Peer Connections Manitoba. Cet investissement de 100 000 \$, qui vise à offrir un soutien par les pairs en matière de services cliniques et communautaires de santé mentale, sert à diminuer le risque de suicide, à réduire les hospitalisations et les symptômes de détresse et à améliorer le soutien social ainsi que la qualité de vie.
- Le Manitoba a investi 150 000 \$ pour soutenir la formation et la mise en œuvre d'une nouvelle formation en prévention du suicide élaboré au Manitoba et propres aux Premières Nations. Dirigée par le Secrétariat à la santé et au développement social des Premières Nations du Manitoba (SSDSPNM), la formation communautaire de prévention du suicide et de promotion de la vie est basée sur les pratiques exemplaires et vise à donner, aux membres de la communauté des Premières Nations, aux professionnels et aux autres personnes clés, les compétences et connaissances nécessaires pour leur permettre de repérer les signes d'idées suicidaires et d'intervenir efficacement.
- En 2024-2025, le Programme de mentorat pour les jeunes autochtones, qui est un programme de loisirs parascolaires et de leadership fondé sur des données

probantes, a été étendu à d'autres emplacements communautaires et scolaires. Le Manitoba a soutenu Sources of Strength pour améliorer et élargir la mise en œuvre de ce programme de prévention du suicide jeunesse basé sur les pratiques exemplaires, conçu pour augmenter les comportements de recherche d'aide et favoriser les liens entre pairs et adultes attentionnés afin de prévenir le suicide. Le Manitoba a également continué de soutenir les réseaux régionaux de prévention du suicide dans chaque office régional de la santé pour élaborer et mettre en œuvre des plans locaux de mise en œuvre de la prévention du suicide.

Réduction des méfaits

La province a maintenu son approche collaborative pour renforcer la réponse à la réduction des méfaits du Manitoba en travaillant étroitement avec d'autres ministères, des experts en santé publique, des offices régionaux de la santé, des organismes communautaires et des personnes qui consomment des substances afin de cerner les priorités, de souligner les lacunes dans les services et de trouver des solutions à la crise de la consommation de substances.

Site de consommation supervisée

En 2024-2025, le Manitoba a poursuivi le processus de planification collaborative pour ouvrir un site de consommation supervisée au centre-ville de Winnipeg comme l'une des mesures visant à lutter contre les troubles liés aux substances. Ce processus comprenait le repérage d'un fournisseur de services, soit le Centre autochtone de la santé et du bien-être, et une collaboration avec les membres de la communauté et d'autres parties prenantes. Le Manitoba a également financé l'organisme Sunshine House pour son site mobile de prévention des surdoses afin d'aider à faire face à la crise des surdoses.

Services de vérification des drogues

En 2024-2025, le Manitoba a soutenu l'ajout de services de vérification des drogues au bureau Street Connections de l'Office régional de la santé de Winnipeg, qui a lancé le service en juin 2024, ainsi qu'au Nine Circles Community Health Centre, qui a fait l'objet d'un pré-lancement en mars 2025. Ces efforts constituent une étape cruciale permettant d'offrir plus d'occasions aux Manitobains qui consomment des substances de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être. Le financement accordé par le ministère au site mobile de prévention des surdoses de Sunshine House a également soutenu la mise en service continue des services de vérification des drogues.

100 travailleurs en santé mentale

Le Manitoba continue d'établir une collaboration entre les ministères et de travailler avec le système de santé et les partenaires communautaires pour améliorer l'accès aux professionnels de la santé mentale. Au cours de la première année (2024-2025) de l'initiative de quatre ans, le Manitoba a investi 4 millions de dollars pour intégrer 29 nouveaux travailleurs à temps plein en santé mentale afin de renforcer la main-d'œuvre, dans le cadre du mandat du ministère d'embaucher 100 nouveaux travailleurs en santé mentale. Les titulaires de ces postes travaillent dans tous les secteurs et dans les communautés pour créer des environnements plus sûrs et plus réactifs, afin de garantir que les Manitobains aient accès à des soutiens en santé mentale au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Services de gestion du sevrage

Le Manitoba s'est engagé à améliorer et à élargir l'accès aux services de gestion du sevrage et aux options de traitement des dépendances. En 2024-2025, la province a investi 1,34 million de dollars pour soutenir 400 personnes supplémentaires grâce à des services mobiles de gestion du sevrage. Ces services font partie d'un continuum de soins pour les personnes qui souhaitent se sevrer de substances. Conformément à sa mission, le gouvernement du Manitoba continue de travailler à l'expansion des lits de désintoxication et des options de traitement afin de garantir aux Manitobains le soutien nécessaire pour surmonter leurs dépendances.

Programme de suivi intensif dans la communauté

Le Manitoba a investi 4,3 millions de dollars pour permettre à Soins communs d'établir deux nouvelles équipes interdisciplinaires qui utilisent le modèle de suivi intensif dans la communauté pour traiter et soutenir les personnes atteintes de troubles mentaux graves en milieu communautaire et aider à les loger.

Enfants et jeunes

Le Manitoba a investi 500 000 \$ en financement annuel continu à la Clinique de santé des femmes afin de créer un programme provincial communautaire sur les troubles alimentaires chez les enfants et les jeunes. Ce nouveau programme est le premier du genre au Manitoba. De plus, il comprendra également une formation pour les fournisseurs de services pour pouvoir déceler les troubles alimentaires et les troubles alimentaires chez les enfants et pouvoir effectuer une intervention précoce.

Le Manitoba a également soutenu la mise sur pied d'un Service de soins d'urgence virtuels et de transfert de ressources de transfert, afin d'assurer des évaluations auprès de tous les offices régionaux de la santé du Manitoba et de réduire les transports inutiles et les visites aux urgences grâce à un investissement de 2,4 millions de dollars. Lancé en février 2025 et dirigé par Soins communs en collaboration avec les offices régionaux de la santé, ce service vient compléter, soutenir et étendre les services provinciaux de crise en offrant, partout dans la province, un soutien clinique virtuel et des consultations aux fournisseurs de services qui aident les enfants et les jeunes vivant une crise de santé mentale partout.

D) L'amélioration de la sécurité alimentaire

Programme Aliments abordables dans les collectivités éloignées du Manitoba

Le programme Aliments abordables dans les communautés éloignées du Manitoba améliore l'accès à des aliments sains et abordables dans le nord de la province en finançant les coûts du lait, des boissons fortifiées de soya, des fruits et légumes frais vendus chez les détaillants des communautés admissibles. Le Manitoba a remis plus de 385 000 \$ sous forme de financement, dont plus de 249 000 \$ ont été consacrés à des subventions alimentaires.

Sécurité alimentaire des Autochtones

Le gouvernement du Manitoba a remis 30 000 \$ à l'organisme Food Matters Manitoba pour financer ses démarches auprès de 13 collectivités partenaires dans les régions du Nord afin d'améliorer les enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaires pour les Autochtones.

Good Food Club

Le gouvernement du Manitoba a versé 10 000 \$ à l'organisme Good Food Club de West Broadway pour soutenir ses programmes axés sur l'alimentation saine, les habiletés fondamentales et la participation communautaire.

Initiative d'alimentation saine dans le Nord

Le gouvernement du Manitoba a consacré 1,29 million de dollars à l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord à titre de partenaire de projets de sécurité alimentaire dans la région et pour renforcer les initiatives communautaires en alimentation.

L'Initiative d'alimentation saine dans le Nord soutient les projets locaux et régionaux qui contribuent à l'essor de systèmes alimentaires sains et adaptés à la réalité culturelle locale, tout en améliorant la santé et le bien-être.

Souveraineté alimentaire des peuples autochtones

Dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, le gouvernement du Manitoba a approuvé 17 projets soumis au programme Indigenous Agriculture and Food Systems pour un financement total de 561 396 \$. Ce programme finance les projets qui visent l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires des communautés autochtones en misant sur la revitalisation des systèmes alimentaires traditionnels, la formation et l'adaptation aux changements climatiques.

De plus, un montant de 133 000 \$ a été versé dans le cadre du volet Indigenous Relationship Development and Engagement du partenariat. Ce nouveau champ d'action prioritaire vise principalement à fournir un soutien technique et financier aux initiatives qui améliorent les relations avec les peuples autochtones et augmentent leur participation et les possibilités qui leur sont offertes dans l'économie agricole et agroalimentaire du Manitoba, ainsi que la création et le développement de systèmes alimentaires locaux destinés à renforcer la souveraineté alimentaire.

E) Le soutien au logement abordable

Allocation pour le logement Canada-Manitoba

L'Allocation pour le logement Canada-Manitoba est une aide au logement transférable versée aux locataires admissibles ayant des besoins impérieux en matière de logement. Elle est financée en parts égales par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Manitoba. Le programme comporte trois volets visant autant de groupes de Manitobains vulnérables : les jeunes, les personnes en situation d'itinérance et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Au printemps 2024, un volet à l'intention des personnes victimes de violence fondée sur le genre a été ajouté. On dénombrait 237 bénéficiaires de cette allocation en 2024-2025.

Crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les locataires

Le gouvernement du Manitoba a augmenté le crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les locataires en le faisant passer de 525 \$ à 575 \$, ou 47,92 \$ par mois, pour l'année d'imposition 2025. Le supplément pour les aînés a également été rehaussé en proportion.

Allocation pour le loyer

L'allocation pour le loyer fournit aux Manitobains qui vivent dans un logement admissible une aide financière pour les frais liés au logement. L'allocation pour le loyer est indexée chaque année en juillet, selon un montant représentant 77 % du loyer médian du marché, pour les bénéficiaires de l'aide au revenu, et 80 % du loyer médian du marché pour les Manitobains à faible revenu qui sont locataires sur le marché privé.

En 2024-2025, les bénéficiaires de l'aide au revenu étaient admissibles à une augmentation maximale moyenne d'environ 33 \$ par mois pour le montant de leur logement en raison de l'indexation de l'allocation pour le loyer, et les bénéficiaires qui ne recevaient pas l'aide au revenu étaient admissibles à une augmentation maximale moyenne d'environ 34 \$ de leur allocation mensuelle pour le loyer.

Équipes du LOGEMENT d'abord

Le gouvernement du Manitoba a remis plus de cinq millions de dollars par année à des organismes communautaires pour la prestation de services relatifs à la stratégie du LOGEMENT d'abord. En 2024-2025, les équipes du LOGEMENT d'abord ont aidé plus de 500 personnes en situation d'itinérance à trouver un logement, à communiquer avec les services de santé et services sociaux et à demeurer en location.

Services et soutiens d'hébergement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Le gouvernement du Manitoba verse annuellement 2,6 millions de dollars aux refuges pour sans-abri de la province afin qu'ils fonctionnent comme des centres de services ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, du 1^{er} octobre au 31 mars. Cette initiative permet de réduire le nombre de Manitobains victimes de conditions météorologiques extrêmes pendant les mois d'hiver et procure un environnement sécuritaire et bienveillant où les gens peuvent entrer en contact avec les services d'aide au logement, recevoir des soins médicaux et créer des liens positifs.

Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements

Le gouvernement du Manitoba a signé l'entente relative à l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements du gouvernement fédéral. En vertu de cette entente, le Manitoba recevra plus de 7,4 millions de dollars en deux ans pour offrir des solutions à l'itinérance hors refuge et aux campements à Winnipeg. La création de nouveaux logements avec services de soutien, l'amélioration de services de porte ouverte et une aide financière flexible pour aider les personnes à se loger font partie des initiatives déterminantes prévues dans l'accord.

Plan d'action pour mettre fin aux campements

Le gouvernement du Manitoba a dégagé 10,1 millions de dollars pour venir en aide aux personnes vivant dans un campement. Le plan d'action financera la création de 110 nouveaux logements avec services de soutien, l'amélioration de 12 points de services de porte ouverte et le financement flexible de 14 organismes pour aider les personnes qui vivent dans les campements à s'installer dans un logement.

Logements sociaux et abordables

Le Manitoba a travaillé en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour égaliser les coûts et distribuer efficacement plus de 41 millions de dollars en financement fédéral aux Manitobains par l'intermédiaire de l'Initiative canadienne de logement communautaire, de l'Initiative liée aux priorités du Manitoba en matière de logement et des volets de financement de l'allocation pour le logement Canada-Manitoba de la Stratégie nationale sur le logement. La province a alloué 23 millions de dollars à des partenaires immobiliers sans but lucratif, dont 6,3 millions de dollars de financement fédéral provenant de la Stratégie nationale pour le logement, pour la création de 511 logements sociaux abordables.

3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation

A) L'élargissement du soutien à l'emploi et des possibilités d'emploi

Programme Équipe verte locale/en milieu urbain

Le gouvernement du Manitoba a approuvé 561 projets, un engagement pouvant atteindre 6,4 millions de dollars, ouvrant la voie à près de 1 800 possibilités d'emploi par le Programme Équipe verte locale/en milieu urbain. Le Programme fournit des possibilités d'emploi d'été pour des jeunes de 15 à 29 ans en soutenant divers projets de développement communautaire visant l'amélioration des quartiers, la promotion de la participation communautaire et la formation de jeunes leaders.

Partenariat d'entreprises sociales

Le gouvernement du Manitoba a versé 681 000 \$ à trois entreprises sociales pour former 78 personnes et remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, faire progresser la réconciliation économique avec les Autochtones, soutenir l'intégration sociale des nouveaux arrivants et créer des possibilités de formation et d'emploi pour les personnes à faible revenu.

Baccalauréat en éducation en milieu autochtone du Yellowquill University College

Le gouvernement du Manitoba s'est associé avec le Yellowquill University College pour l'autoriser à décerner un diplôme pour son programme de baccalauréat en éducation en milieu autochtone. Ses diplômés peuvent donc enseigner dans toutes les écoles de la province.

Programme de démarrage Futurpreneur

Le Manitoba a remis 300 000 \$ au Programme de démarrage Futurpreneur, qui procure des ressources essentielles aux jeunes entrepreneurs de la province, dont du soutien avant le démarrage, jusqu'à 60 000 \$ en capitaux d'emprunt sans garantie, des prêts à faible intérêt et jusqu'à deux ans de mentorat individuel avec des conseillers d'affaires.

Programme de conseils sectoriels

Par l'intermédiaire du Programme de conseils sectoriels, le Manitoba a distribué 7,85 millions de dollars à 21 organismes partenaires de l'industrie pour former la main-d'œuvre et organiser des activités de perfectionnement auprès de 68 483 travailleurs, contribuant à la croissance et à la prospérité des entreprises dans des secteurs clés de la province. Le programme est allé chercher 9,24 millions de dollars de contributions en argent et en nature auprès du secteur privé pour soutenir la formation de la main-d'œuvre et la mise en œuvre de plans de ressources humaines pour toute l'industrie.

Programmes d'emploi et d'acquisition des compétences

Le gouvernement du Manitoba a déployé un éventail de services de placement auprès de 33 449 chercheurs d'emploi de la province. Il s'agit notamment de services offerts dans 12 centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba et dans le cadre de partenariats avec des organismes communautaires de la province. Des Manitobains ont ainsi pu profiter de services d'orientation professionnelle et développer les compétences requises pour décrocher de bons emplois. La clientèle servie comptait 7 944 Manitobains autochtones, 12 230 jeunes de moins de 30 ans, 14 477 femmes, 4 930 personnes en situation de handicap et 13 063 nouveaux arrivants.

Aide à l'employabilité des personnes handicapées et Supported Employment Program

Dans le cadre des programmes d'Aide à l'employabilité des personnes handicapées et Supported Employment, le Manitoba a investi plus de 6,4 millions de dollars auprès de 22 organismes ayant fourni des services à 3 407 personnes handicapées pour les aider à surmonter des obstacles à l'emploi.

Programme d'expansion de l'industrie

Le Manitoba a versé 1,4 million de dollars au Programme d'expansion de l'industrie pour soutenir 8 entreprises manitobaines dans la formation axée sur les compétences de 2 217 personnes. Ce programme à frais partagés aide les entreprises qui établissent de nouvelles exploitations au Manitoba ou qui agrandissent des exploitations existantes.

Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre

Le Manitoba a versé 512 000 \$ au Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre pour aider 11 entreprises, dont cinq petites, à former 304 travailleurs. Le Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre offre du financement pour aider les petites et moyennes entreprises à évaluer leurs besoins en matière de gestion de ressources humaines (GRH) et à renforcer leurs capacités en élaborant et en mettant en œuvre leurs stratégies de GRH et leurs plans de formation.

Subvention canadienne pour l'emploi – Manitoba

Le Manitoba a distribué 3,33 millions de dollars par l'intermédiaire du volet manitobain de la Subvention canadienne pour l'emploi pour aider 95 entreprises, dont 80 petits employeurs à former 3 386 employés. Ce programme à frais partagés aide les entreprises à couvrir les coûts de formation d'employés et de recrues pour combler leurs besoins commerciaux.

Projet Nouveau départ

Le projet Nouveau départ est un programme d'emploi du Downton Community Safety Partnership à l'intention des personnes confrontées à de nombreux obstacles et qui a pour mandat de nettoyer et d'entretenir le centre-ville de Winnipeg. Le Manitoba a versé 3,9 millions de dollars pour soutenir trois équipes de première ligne qui assurent une présence accueillante et amicale dans le centre-ville tout en répondant aux besoins complexes de sa communauté, et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Fonds de développement économique des peuples autochtones

Les 4 millions de dollars du Fonds de développement économique des peuples autochtones fournissent des subventions pour des projets propices à l'essor économique durable des peuples autochtones au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à soutenir par ce fonds plusieurs projets de développement économique soumis par des Autochtones, dont le centre d'entrepreneuriat Wiitahnookiinitaw Tahshkayzing Entrepreneurship Centre de Treaty One Nation. Ce dernier fournit des services et des ressources culturelles, économiques et techniques aux entrepreneurs autochtones et aux Premières Nations du Canada.

B) La transformation du Programme d'aide à l'emploi et au revenu

Neeginan Education, Training and Employment Services

Le Manitoba a signé un protocole d'entente avec l'entreprise Neeginan Education, Training and Employment Services afin qu'elle livre des services de placement ciblés et respectueux des valeurs culturelles, qu'elle élimine des obstacles et crée des avenues de formation et d'emploi pour les Manitobains autochtones qui reçoivent des prestations de l'Aide à l'emploi et au revenu. En 2024-2025, 39 clients autochtones ont reçu un soutien pour suivre des cours et de la formation dans une optique d'autosuffisance et d'autonomie accrues et pour trouver un emploi durable.

Perfectionnement de la main-d'œuvre Northpine

Le gouvernement du Manitoba a commencé à travailler avec la Northpine Foundation à la création pour soutenir les organismes capables d'amener des bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu à intégrer un emploi durable. L'objectif est de maintenir les personnes en emploi durant 12 mois consécutifs dans des secteurs comme la construction, la santé, les métiers spécialisés, le transport et la conduite de matériel. Le projet permet aux parties prenantes d'acquérir une meilleure connaissance des obstacles systémiques et stratégiques qui entravent la transition réussie vers le marché du travail.

C) La promotion de la réussite en éducation et en formation

Subventions pour les femmes dans les domaines sous-représentés

Le gouvernement du Manitoba a consacré 50 000 \$ à des projets qui soutiennent le recrutement et le maintien en emploi de travailleuses dans des domaines d'emploi où elles sont sous-représentées.

Les femmes sont sous-représentées principalement dans les métiers de la construction ainsi que dans les secteurs des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Microcertification – travailleuse de soutien en refuge

Un cours donnant droit à une microcertification en travail de soutien dans un refuge a obtenu un financement dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Le cours est offert sans frais de scolarité par le Collège Polytechnique Red River et conçu pour accroître la capacité des refuges et organismes que finance le Plan d'action national. Un financement fédéral-provincial de 350 000 \$ a permis d'augmenter la capacité d'accueil du programme de microcertification qui formera deux cohortes de 30 étudiantes en 2024-2025.

Urban Circle Training Centre

Le Manitoba a financé le Urban Circle Training Centre pour mettre en place, en partenariat avec le Collège Polytechnique Red River, un programme d'éducation des jeunes enfants adapté à la culture pouvant accueillir un maximum de 30 étudiantes autochtones.

Initiative de formation en éducation des jeunes enfants pour les nouveaux arrivants ukrainiens

Le Manitoba a accordé du financement à la Fédération métisse du Manitoba pour élargir l'Initiative de formation en éducation des jeunes enfants pour les nouveaux arrivants ukrainiens, qui offre une formation et garantit un emploi dans l'un des centres de garde et d'apprentissage des jeunes enfants de la Fédération. L'initiative a été élargie pour accueillir 50 inscriptions additionnelles dans le nord du Manitoba et à Winnipeg en 2024-2025.

Programme de formation des travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe

Le Manitoba a accordé 30 000 \$ au programme de formation des travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe. Il s'agit d'un programme de formation accrédité dans le cadre duquel les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle peuvent obtenir un certificat de praticien des soins à l'enfance et à la jeunesse ou un diplôme de deux ans du Collège Polytechnique Red River.

Apprentissage et alphabétisation des adultes

Le Manitoba a investi un million de dollars additionnels dans les programmes d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes de la province. Ces derniers ont aidé 8 731 apprenants à acquérir les habiletés et compétences essentielles à l'atteinte de leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi. Afin de revitaliser le système d'éducation des adultes au Manitoba, de nombreux engagements ont été tenus afin de trouver des avenues pour le renforcer.

Aide aux étudiants du Manitoba

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants administre des programmes d'aide financière pour soutenir les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. En août 2024, le Manitoba rehaussait les allocations de logement afin de tenir compte du coût des logements. En 2024-2025, le Programme manitobain d'aide aux étudiants a permis à 22 387 Manitobains d'obtenir du financement pour la poursuite de leurs études postsecondaires, pour un total de 352,6 millions de dollars de source fédérale et provinciale sous forme de prêts, de subventions et de bourses d'études.

Fonds de bourses du Manitoba

Le Fonds de bourses du Manitoba offre des subventions initiales non remboursables d'un montant maximum de 2 000 \$ aux étudiants à faible revenu admissibles, et un montant complémentaire pouvant atteindre 1 500 \$ aux étudiants autochtones. Pour l'année de programme allant du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025, la Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba a octroyé, grâce au Fonds de bourses du Manitoba, 23,6 millions de dollars à un total de 14 093 étudiants à faible revenu.

Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba

Dans le cadre de l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le gouvernement remet [aux établissements d'enseignement postsecondaire] une somme équivalente aux dons privés versés pour soutenir les étudiants manitobains. Le gouvernement a remis à l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba une somme additionnelle de 500 000 \$ dans le but d'augmenter le nombre de bourses remises à des étudiants autochtones. En 2024-2025, 4 471 d'entre eux ont bénéficié de l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba.

Programme de développement des compétences

Le Manitoba a versé 23,7 millions de dollars au Programme de développement des compétences et aidé 5 201 personnes à acquérir des compétences. Afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail, le Manitoba a apporté des améliorations au programme de manière à prioriser la formation dans des domaines soumis à une forte demande, dont celui des métiers spécialisés.

4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;

A) Le soutien des organismes communautaires

Subventions communautaires pour soutenir les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre

Le Manitoba a distribué 30 000 \$ sous forme de bourses communautaires pour soutenir les projets ou les activités d'organismes qui œuvrent auprès des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. Ces organismes travaillent au nom d'une diversité de groupes de femmes du Manitoba, notamment auprès d'Autochtones, de femmes en situation de handicap, de nouvelles arrivantes, de professionnelles et de femmes d'affaires, d'artistes et d'agricultrices. Depuis que Femmes et Égalité des genres Manitoba a vu son mandat élargi, les organismes 2ELGBTQI+ ont également accès à ces fonds.

Tina's Safe Haven

Le Manitoba a versé 400 000 \$ à l'organisme Ndinawemaaganag Endaawaad pour le fonctionnement de Tina's Safe Haven, un espace sûr où des jeunes en situation d'itinérance, d'exploitation sexuelle, de conflit familial, de rupture avec leur foyer d'accueil ou de crise de santé mentale peuvent trouver du soutien et des services cruciaux. Tina's Safe Haven propose aux enfants et adolescents vulnérables des activités culturelles et récréatives, des cours et des mesures d'aide et de soutien dont ils ont besoin pour vivre en sécurité et en bonne santé.

Soutien du secteur francophone de la garde d'enfants

La subvention pour l'inclusion et la gouvernance francophone a contribué à la durabilité des établissements francophones et garanti à la communauté francophone des services de garde d'enfants l'accès à des ressources et à des possibilités de perfectionnement professionnel. La Fédération des parents de la francophonie manitobaine a reçu un financement de 300 000 \$ pour soutenir plusieurs projets, dont les suivants :

- Le Modèle de gouvernance, qui assure la surveillance et le soutien des établissements de garde d'enfants au moyen d'un modèle de services partagé selon lequel la Fédération est titulaire de la licence.
- Le Parcours d'ouverture d'une garderie familiale vise à aider et former les francophones dans leur démarche d'ouverture d'une garderie à domicile.

- De la formation et des mesures de soutien en français, notamment la Conférence annuelle des directions et des ateliers du secteur de la garde d'enfants.

Franny's Place

Le Manitoba a versé 500 000 \$ pour soutenir la création de l'organisme Franny's Place, à Brandon, un espace sûr ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine où les femmes autochtones, les personnes bispirituelles et issues de la diversité de genres peuvent échapper à la violence, bâtir des relations nourrissantes et s'entraider pour guérir. Il s'agit d'un partenariat avec la Fédération métisse du Manitoba et le volet de Recherche action sur l'itinérance chronique de la société de revitalisation des quartiers de Brandon.

Tunngasugit Inuit Resource Centre

Le Tunngasugit Inuit Resource Centre offre une programmation d'activités adaptée aux Inuits venus vivre à Winnipeg. Le Women and Gender Diverse Relatives Inuit Cultural Program a reçu 50 000 \$ pour offrir à sa clientèle un espace sûr et créatif où apprendre, apprivoiser et préserver des formes d'artisanat traditionnel et contemporain. Les activités sont offertes gratuitement aux femmes et personnes inuites issues de la diversité de genre et vivant à Winnipeg. Le programme a pour buts principaux le développement d'habiletés, le renforcement communautaire, la préservation de la culture et l'expression de soi.

Downtown Community Safety Partnership

Dans le cadre de la stratégie Mino'Ayaawag Ikwewag – Toutes les femmes se portent bien, le Manitoba a remis 351 000 \$ à l'organisme Downtown Community Safety Partnership pour élargir sa gamme de services par la mise en place d'un volet géré par des femmes autochtones. Ce volet intégrera des approches centrées sur la personne, principalement pour combler des lacunes dont les femmes autochtones sans abri font les frais, et permettra de créer des liens solides et significatifs et d'avoir accès à des ressources et services essentiels.

Fonds de dotation pour l'autonomisation et la guérison des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées

En novembre 2024, le Manitoba lançait la stratégie provinciale « Ayaawag Ikwewag – Toutes les femmes se portent bien ». Cette stratégie a pour but d'accroître la sécurité et le bien-être des femmes, des filles, des personnes bispirituelles et de diverses identités de genre autochtones au Manitoba. Le Manitoba a alloué 20 millions de dollars pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie. De cette somme, 15 millions de dollars ont été investis dans un fonds de dotation que détient la Winnipeg Foundation. Le Fonds de dotation pour l'autonomisation et la guérison des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées constitue la première initiative fondatrice de cette stratégie du gouvernement manitobain visant à autonomiser et protéger ces personnes. Ce nouveau fonds de dotation rend possible la création d'un programme de subvention pour soutenir leurs familles et les personnes survivantes.

Blue Thunderbird Family Care

L'organisme Blue Thunderbird Family Care a reçu 118 000 \$ pour l'aider à faciliter la transmission du savoir autochtone, à fournir des conseils, du soutien et l'enseignement des matriarches dans les programmes qui y sont offerts.

The Pas Action Centre

L'organisme The Pas Action Centre a reçu 100 000 \$ en guise de soutien de sa programmation pour les enfants et les jeunes. Cet organisme est un centre communautaire sans but lucratif qui propose, depuis 1987, des activités récréatives et éducatives organisées pour les enfants de la ville. Les services comprennent des activités parascolaires pour les enfants de cinq ans et plus et pour les jeunes adolescents.

Programme WrapAround

L'organisme Acorn Famille Place a reçu 140 000 \$ pour soutenir son programme WrapAround. Ce centre de ressources communautaires offre des services aux familles à faible revenu du quartier West Broadway de Winnipeg. Le centre propose un large éventail de programmes et de ressources. Le programme WrapAround est mis à la disposition des familles qui interagissent avec le système de protection de l'enfance ou qui sont susceptibles d'avoir à le faire. Le programme vise à aider les familles à définir leurs objectifs et à constituer un plan et des réseaux de soutien.

Partenariats et initiatives stratégiques de développement communautaire

Le gouvernement du Manitoba a financé 37 partenaires communautaires à hauteur de 9,46 millions de dollars par l'entremise des Partenariats et initiatives stratégiques de développement communautaire, dont voici quelques faits saillants :

- plus de 5,22 millions de dollars pour soutenir cinq organismes de Centraide/United Appeals, dont Centraide Winnipeg, sous forme de financement de fonctionnement de base pour améliorer les campagnes de dons annuels ainsi que de soutien au Winnipeg Poverty Reduction Council;
- plus de 1,28 million de dollars pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers et d'autres organismes à but non lucratif dans le cadre de 36 projets de revitalisation communautaire;
- jusqu'à 1,9 million de dollars pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers dans 13 secteurs désignés au moyen d'un financement de fonctionnement de base;
- jusqu'à 776 800 \$ à 8 organismes de loisirs communautaires pour soutenir des initiatives qui encouragent la participation accrue de tous les Manitobains à des activités récréatives, dont des camps d'été, des événements sportifs récréatifs, des clubs communautaires et des programmes de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes;
- une somme de 120 000 \$ pour soutenir la croissance des fondations communautaires au Manitoba en collaboration avec la Winnipeg Foundation. Cet investissement comprend la participation provinciale à la campagne 2024 de Endow Manitoba Giving Challenge, laquelle a permis d'amasser, grâce à

2 996 contributions, plus de 2,07 millions de dollars en fonds non affectés pour les fondations communautaires. Chacune des 56 fondations communautaires du Manitoba a reçu un don pendant la campagne.

Programme Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous

Le Manitoba a présenté le nouveau programme Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous, un investissement de 12,5 millions de dollars, qui porte principalement sur la revitalisation de secteurs parmi ceux qui en ont grandement besoin partout au Manitoba, de même que sur les initiatives et infrastructures communautaires pour soutenir les efforts de réduction de la pauvreté et de la criminalité.

Un volet du programme fondé sur les demandes de subvention permet de garantir aux administrations municipales, aux collectivités relevant des Affaires du Nord et aux organismes sans but lucratif un accès au financement par projet. Ce programme comprend aussi un volet axé sur les partenariats stratégiques visant l'élargissement et le prolongement des programmes parascolaires (après les heures de classe et la fin de semaine) pour les enfants et les jeunes des zones défavorisées de Winnipeg, Brandon et Thompson.

Le Manitoba a engagé 11,95 millions de dollars pour soutenir 215 projets de développement communautaire et jusqu'à 800 000 \$ d'aide à 6 établissements communautaires pour améliorer et élargir la programmation d'activités pour les enfants et les jeunes.

Manitoba Association of Friendship Centres

Le gouvernement du Manitoba a versé jusqu'à 1,2 million de dollars à la Manitoba Association of Friendship Centres, qui a administré le financement de 11 centres d'amitié pour la prestation de services adaptés à la culture auprès des Autochtones vivant dans les centres urbains. Les centres d'amitié offrent un éventail de programmes et de services, dont des services de placement, des activités et des initiatives culturelles, des programmes pour les étudiants et les jeunes, des rencontres entre aînés, des programmes de mentorat et des bourses d'études.

Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants

Le Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants consacre annuellement 7,47 millions à l'établissement des nouveaux arrivants, à leur placement et au soutien communautaire pour faciliter et améliorer leur intégration sociale et économique. Le Programme a financé des projets et élargi les services d'établissement et d'intégration de manière à rendre admissibles les résidents temporaires et leur famille (dont les demandeurs d'asile) et à aider leurs enfants et adolescents vulnérables ou à risque.

Sage House

Le Manitoba a versé 45 000 \$ au centre Sage House de la Mount Carmel Clinic pour soutenir ses services au quotidien, comme de la nourriture, une douche chaude, des soins de santé primaires, des mesures de soutien axées sur la culture, l'acquisition d'habiletés et des groupes de soutien.

Programmes de soutien aux familles

Elmwood Community Resource Centre a reçu 110 000 \$ pour offrir aux familles dont les parents traversent une séparation ou un divorce une programmation axée sur de saines relations.

Brandon Friendship Centre

Le Brandon Friendship Centre a reçu 110 000 \$ pour offrir aux familles dont les parents traversent une séparation ou un divorce une programmation axée sur de saines relations.

Campagne Heart of the City du YMCA-YWCA

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à soutenir à hauteur de 5 millions de dollars le YMCA-YWCA de Winnipeg dans le cadre de sa campagne Heart of de City, dont 4 millions de dollars ont été versés en 2024-2025. Cette initiative vise à revitaliser le centre-ville afin d'en faire un nouveau carrefour communautaire axé sur l'accessibilité, les partenariats avec la communauté, des places additionnelles à la garderie, l'aménagement de salles pour les programmes de santé mentale et ceux destinés aux nouveaux arrivants ainsi que la création de zones réservées à la participation communautaire et aux loisirs, dont une nouvelle aire de jeux d'eau à l'intérieur.

B) La prévention de la violence familiale

Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

De concert avec le Canada, le Manitoba a fourni plus de 6,25 millions de dollars en financement conjoint fédéral-provincial à 31 initiatives aux quatre coins de la province. Ces programmes soutiennent la prévention et la lutte contre la violence fondée sur le genre grâce à l'accord bilatéral du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Programme de prévention de la violence fondée sur le genre

Le Manitoba continue de soutenir les personnes et leurs enfants qui sont victimes de violence fondée sur le genre en offrant un soutien et un financement annualisé à 33 organismes communautaires de la province qui promeuvent l'élimination de ce type de violence et offrent un continuum de services dans tout le Manitoba. En 2024-2025, ces organismes ont reçu au total 22,3 millions de dollars sous forme de financement de soutien.

5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients

A) L'amélioration de l'accessibilité pour les Manitobains

Le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba

Le Manitoba a accordé des subventions de soutien totalisant 825 000 \$ à 37 organismes de la province pour réaliser des projets axés sur l'accessibilité. L'inclusion de personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, ainsi que les partenariats avec des organismes au service de personnes handicapées du Manitoba, sont des composantes essentielles de tous les projets soumis.

B) L'accès aux services de santé

Expansion des services de justice familiale

Le Service de règlement des litiges familiaux du Manitoba a amorcé l'expansion de ses services grâce à un partenariat communautaire public-privé afin de rendre des services gratuits ou abordables aux familles en situation de séparation, de divorce et de violence conjugale ou familiale. On compte parmi ces mesures pilotes un processus de triage amélioré, des activités axées sur les relations saines, de l'accompagnement familial, un service de médiation globale et d'arbitrage en droit familial ainsi que des conseils juridiques indépendants (sans représentation) et des renseignements juridiques gratuits. Ces services étendus sont conçus pour améliorer l'accès à la justice familiale pour les Autochtones, les francophones, les nouveaux arrivants, les personnes 2ELGBTQIA+ ayant un revenu moyen ou faible, de même que les familles et personnes survivantes de violence conjugale.

Centre de services d'accès à la justice en français

Le Manitoba a entrepris, avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, la réalisation d'un Centre de services d'accès à la justice en français où seront offerts des services juridiques bilingues pour la famille, des conseils juridiques relatifs à la violence conjugale, de la formation et de l'éducation populaire en français sur la justice familiale, du soutien dans le règlement de litiges sur le calcul ou le recalcul de la pension alimentaire ainsi que des possibilités de perfectionnement pour les étudiants francophones en droit.

Conseils juridiques pour les familles

Au Manitoba, les familles non admissibles à l'aide juridique qui n'ont pas les moyens financiers d'engager une avocate ou un avocat se voient privées d'un accès à la justice. Le gouvernement du Manitoba a lancé un programme pilote qui permet à des guides familiaux spécialistes de l'administration des tribunaux de fournir certains conseils juridiques aux personnes qui doivent entreprendre une démarche en justice. Ce projet pilote vise à accroître les mesures de soutien juridique afin que les familles qui ne peuvent se faire représenter disposent de toute l'information possible pour mener à bien leurs démarches par elles-mêmes.

La Section de suivi initial

Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires a continué de gérer la Section de suivi initial, et les dossiers de plus de 3 000 familles, afin de faciliter le paiement volontaire et périodique des pensions pour éviter la prise de mesures d'application de la loi. Cette section fournit des renseignements à jour aux familles au sujet de leur dossier et rejoint rapidement les payeurs pour les informer des mesures d'aide qu'offre le programme et des options financières possibles s'ils connaissent une baisse de revenu en raison d'un grave problème de santé, de la perte de leur emploi ou d'autres circonstances.

6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

A) Des répercussions sociales par l'innovation

Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba

Le gouvernement du Manitoba a continué de soutenir l'initiative « Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba », qui est un programme afin d'aider les Manitobains qui sont prêts à renoncer au tabagisme. Le programme de 2,12 millions de dollars est financé selon un contrat basé sur les résultats avec Pharmacists Manitoba et Shoppers Drug Mart. En 2024-2025, plus de 3 000 participants ont réalisé leur évaluation initiale et plus de 1 000 séances de suivi ont eu lieu auprès de plus de 150 pharmaciens des quatre coins du Manitoba.

Kakiskinawtahitonan – Réduction du nombre de jeunes ayant des démêlés avec la justice

Le gouvernement du Manitoba continue d'encourager les contrats basés sur les résultats concernant la réduction du nombre de jeunes ayant des démêlés avec la justice. Cette initiative déterminante vise à réduire la surreprésentation des jeunes Autochtones dans le système de justice.

Le programme Kakiskinawtahitonan mise sur le financement social pour offrir aux jeunes un accès à des programmes personnalisés de guérison. Ce projet propose un programme holistique ancré dans la culture et puisant aux traditions et aux savoirs autochtones pour cibler les causes profondes à l'origine de la présence du système de justice dans la vie de jeunes de 12 à 17 ans. En date du 1^{er} février 2025, 50 jeunes avaient été officiellement recommandés pour le programme.

Initiative pour faciliter l'accès aux produits d'hygiène menstruelle

Le gouvernement du Manitoba a poursuivi la mise en œuvre du programme « L'Accès pour tout le monde. C'est réglé », un partenariat avec la chaîne Shoppers Drug Mart afin de fournir des produits menstruels dans les établissements d'enseignement et les refuges pour femmes. Tous les organismes financés par le Programme de prévention de la violence fondée sur le genre de même qu'une trentaine d'autres participent à cette initiative en garantissant des produits menstruels gratuits tous les deux mois.

Une évaluation de l'initiative indique que la demande est grande et que la clientèle salue la capacité des organismes participants à répondre à ces besoins essentiels. Plus

de quatre millions de tampons et serviettes ont été distribués dans le cadre de cette initiative. À ce jour, l'évaluation montre que l'accès libre aux produits menstruels a permis de réduire le fardeau du coût de ces produits, d'augmenter la participation aux activités, d'améliorer le bien-être physique et affectif et de réduire les préjugés.

Les indicateurs de réduction de la pauvreté

La stratégie de réduction de la pauvreté s'accompagne d'un cadre de mesure, une composante intégrante qui garantit une obligation redditionnelle du gouvernement aux Manitobains et fournit une structure fondée sur des données probantes pour mesurer les résultats de ses initiatives.

Le cadre de mesure de la stratégie a pour objectif principal de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % en 2025, comparativement à 2015, l'année de référence. Il se compose de 13 indicateurs, dont le seuil officiel de la pauvreté au Canada, qui servent à suivre les progrès de la stratégie. Ces indicateurs décrivent les diverses facettes de la pauvreté dans des secteurs qui lui sont fortement corrélés : le revenu, l'éducation, la garde d'enfants, la protection de l'enfance, l'emploi, la santé, l'inégalité des revenus et le logement.

Cette section présente les données relatives aux 13 indicateurs de la stratégie. Lorsqu'elles sont disponibles, des données non regroupées sont également présentées afin de fournir un portrait plus détaillé de la pauvreté au Manitoba.

Mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation

La Loi sur la réduction de la pauvreté (2019) du Canada fait de la mesure du panier de consommation (MPC) la mesure officielle de la pauvreté au pays.

À l'instar du cadre de mesure du Canada, la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté utilise la MPC pour mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte de l'objectif principal de la stratégie. La MPC figure parmi les 13 indicateurs utilisés pour suivre l'évolution des mesures de réduction de la pauvreté dans le cadre de la stratégie.

Le seuil de pauvreté que définit la MPC reflète le coût d'un panier de biens et de services dont ont besoin les particuliers et les familles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et atteindre un niveau de vie modeste. Les composantes du panier de consommation sont la nourriture, les vêtements et les chaussures, le transport, le logement et d'autres dépenses telles que les soins personnels, les articles ménagers et d'autres biens et services qui permettent la participation à la collectivité. Les personnes ou les familles qui n'ont pas les moyens de payer le contenu d'un tel panier de consommation sont considérées comme ayant un faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

En 2023, Statistique Canada lançait la troisième mise à jour exhaustive de la mesure du panier de consommation, comme l'exige la Loi canadienne sur la réduction de la pauvreté. Ce processus garantit que la MPC continue de refléter le coût actuel d'un niveau de vie modeste. L'actuelle MPC, fondée sur des données de 2018, sera remplacée par une nouvelle version basée sur les données de 2023, et ses résultats sont attendus à l'automne 2025.

Les données sur le faible revenu présentées dans le présent rapport annuel sont fondées sur la MPC actuelle, selon les données de 2018. Les données du rapport annuel de l'an prochain refléteront les résultats de la mise à jour exhaustive de 2023 que publiera Statistique Canada.

Un délai de deux ans sépare la production des données sur la MPC et leur diffusion par Statistique Canada. Pour le rapport annuel de 2024-2025 sur la réduction de la pauvreté, les données les plus récentes de la mesure du panier de consommation sont celles de l'année 2023.

Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Les plus récentes données de la MPC (2023) montrent que le Manitoba a dépassé son objectif de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % pour 2025, par rapport à la mesure de référence de 2015. En 2023, le taux de pauvreté infantile au Manitoba était de 12,9 %, ce qui reflète une amélioration de 33 % par rapport au taux de 19,3 % de 2015. On dénombrait 13 000 enfants manitobains de moins vivant dans la pauvreté en 2023 par rapport à 2015.

De même, le taux de pauvreté global du Manitoba (pour toute la population) en 2023 était de 10,9 %, soit une baisse d'environ 23 % par rapport au taux de 14,1 % de 2015.

Le tableau 1 fournit des renseignements sur les 13 indicateurs de la stratégie de réduction de la pauvreté. Neuf d'entre eux présentent des progrès ou une stabilité relative.

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
Mesure du panier de consommation (seuil officiel de la pauvreté au Canada)¹ Coût d'un panier de produits et de services dont ont besoin les personnes seules et les familles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes. Source : Statistique Canada (Enquête canadienne sur le revenu)				
- Taux de pauvreté pour toutes les personnes	14,1 % (2015)	10,9 % (2023)	baisse de 23 %	progrès
- Taux de pauvreté infantile	19,3 % (2015)	12,9 % (2023)	baisse de 33 %	progrès

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)² Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)	10,5 % (T1 de 2015)	9,8 % (T1 de 2025)	baisse de 6,7 %	progrès
Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie. Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)	18,2 % (31 mars 2015)	21,1 % (31 mars 2025)	hausse de 15,9 %	progrès
Enfants pris en charge Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille. Source : Gouvernement du Manitoba (Familles)	10 714 enfants 3,5 % des enfants du Manitoba (31 mars 2017)	9 172 enfants 2,8 % des enfants du Manitoba (31 mars 2024)	baisse de 14,4 % baisse de 20 %	progrès
Mortalité prématurée³ Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans.	53,2 années de vie perdues (2014-2015)	53 années de vie perdues (2022-2023)	baisse de 0,4 %	stabilité

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)				
Taux d'entrée dans la pauvreté Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année Source : Statistique Canada	3,9 % (2014-2015)	5,5 % (2021-2022)	hausse de 41 %	régression
Taux de sortie de la pauvreté Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après en avoir eu un la première année Source : Statistique Canada	25,3 % (2014-2015)	28,1 % (2021-2022)	hausse de 11,1 %	progrès
Besoins impérieux en matière de logement⁴ Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité). Source : Statistique Canada	11,3 % (2006)	10,1 % (2021)	baisse de 10,6 %	progrès
Emploi⁵	64,8 % (2015)	63,1 % (2024)	baisse de 2,6 %	régression

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un emploi. Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)				
Obtention d'un diplôme d'études secondaires Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant les élèves inscrits à l'école publique et dans les écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9^e année et en calculant le pourcentage de ceux qui obtiennent leur diplôme au moment prévu. Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)	77,3 % (Juin 2015)	83,1 % (Juin 2024)	hausse de 7,5 %	progrès
Inégalité de revenu (indice de Palma)⁶ Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % les plus nantis de la population divisée par la part du revenu après impôt des 40 % les plus pauvres Source : Statistique Canada	1,08 (2015)	0,98 (2023)	baisse de 9,2 %	progrès
Compétences en littératie (lecture)⁷	498 (2015)	486 (2022)	baisse de 2,4 %	régression

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
Moyenne des notes de Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Source : PISA				
Compétences en numératie (mathématiques)⁷ Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Source : PISA	489 (2015)	470 (2022)	baisse de 3,9 %	régression
¹ Données basées sur la série de données sur la mesure du panier de consommation (MPC) de 2018 et sur l'Enquête canadienne sur le revenu.				
² Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) au cours du premier trimestre des années présentées. Les données de référence de 2015 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'Enquête sur la population active publiées en janvier 2025, ce qui explique leur variation par rapport aux données de 2015 figurant dans les précédents rapports annuels.				
³ Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés de 1 à 74 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées afin de permettre de justes comparaisons entre des secteurs présentant différentes caractéristiques démographiques.				
⁴ Les données sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement proviennent du recensement et sont publiées tous les cinq ans. Les données de 2011 sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ne peuvent être comparées à celles du recensement. Les données de 2011 ont été tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages. En conséquence, les données de 2006 sont utilisées comme niveau de référence.				

Tableau 1. Les indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba				
Indicateur	Données de référence	Données les plus récentes	Variation en %	Tendance
⁵ Les données de référence de 2015 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'Enquête sur la population active publiées en janvier 2025, ce qui explique leur variation par rapport aux données de 2015 figurant dans le précédent rapport annuel.				
⁶ Le rapport est calculé d'après les données du Tableau 11-10-0193-01, « Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile » de revenu, de Statistique Canada. (consulté le 7 juillet 2025).				
⁷ Les données sur la littératie (compétences de lecture) et la numératie (compétences en mathématiques) sont seulement disponibles tous les trois ans dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).				

Données non regroupées sur les indicateurs

Certaines populations démographiques sont plus vulnérables à la pauvreté au Manitoba. Pour une meilleure compréhension de l'effet disproportionné de la pauvreté sur certains groupes de population au Manitoba, cette section présente des données non regroupées, lorsqu'elles sont disponibles, sur certains indicateurs.

Taux de faible revenu

Malgré l'ensemble des progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté, certains groupes démographiques demeurent plus sujets à la pauvreté. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à briser le cycle de la pauvreté pour les Manitobains vulnérables qui ont le plus besoin d'aide.

Le tableau 2 montre les taux de pauvreté du Manitoba pour certains groupes démographiques de 2015 à 2023. Le taux de pauvreté des Autochtones (hors réserve) est passé de 23,9 % en 2015 à 19,3 % en 2023, une réduction de près de 20 %. En 2023, le taux de pauvreté de la plupart des groupes démographiques était inférieur au taux de 2015, à l'exception des personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes et des personnes seules (45 à 64 ans). De plus, le taux de pauvreté des personnes handicapées, de celles vivant dans une famille dirigée par des jeunes ou vivant seules (45 à 64 ans) a régressé en 2023 par rapport à 2022.

Tableau 2. Taux de pauvreté selon la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (en pourcentage), Manitoba, certains groupes, 2015-2023¹									
Groupe démographique	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Tous les Manitobains	14,1	12,4	11,2	11,1	11,5	6,8	8,8	11,5	10,9
Enfants	19,3	15,5	12,8	13,1	13,5	6,0	9,5	13,3	12,9
Aînés	5,9	4,9	5,4	6,1	5,6	2,3	5,8	6,3	4,6
Familles monoparentales	44,5	38,4	28,6	30,3	33,5	15,2	30,8	33,0	32,5
Femmes	13,7	12,2	11,5	11,1	11,0	6,5	9,1	11,8	11,1
Hommes	14,5	12,5	10,9	11,2	12,0	7,0	8,6	11,2	10,7
Autochtones (hors réserve)	23,9	26,3	20,7	27,4	21,7	12,6	11,4	21,9	19,3
Personnes en situation de handicap	19,2	17,3	15,9	13,8	14,0	7,5	10,9	11,8	12,4
Personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes ²	36,7	45,1	39,0	39,0	39,3	31,1	37,4	35,6	42,1
Personnes seules (45 à 64 ans)	31,9	33,5	30,6	31,0	34,3	23,4	29,9	31,6	34,4
¹ Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, série de mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de l'année de base 2018.									
² Le principal soutien économique est âgé de 24 ans ou moins.									

Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) est une mesure importante qui indique les problèmes du système éducatif, du marché du travail ou du système de services sociaux qui nuisent au bien-être des jeunes. Les jeunes qui font partie de ce groupe peuvent éprouver des difficultés à faire la transition de l'école au marché du travail. Ils sont donc plus susceptibles de vivre de l'exclusion sociale et de la dépression. Il est essentiel de comprendre cet indicateur et d'en faire le suivi pour élaborer les services et les soutiens appropriés qui aideront les jeunes manitobains à réussir leur vie adulte.

Le taux NEET du Manitoba est conforme à l'indicateur de pauvreté du Canada pour l'engagement des jeunes. Il s'agit d'un indicateur bien établi utilisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le tableau 3 montre que le taux NEET du Manitoba au premier trimestre 2025 (T1 de 2025) a régressé de 0,6 %, passant de 9,2 % au premier trimestre 2024 à 9,8 %. Cependant, le taux du T1 de 2025 est légèrement meilleur que le taux de 10,5 % de l'année de référence (2015) et 1,9 % meilleur que celui d'avant la pandémie de 11,7 % (T1 de 2019).

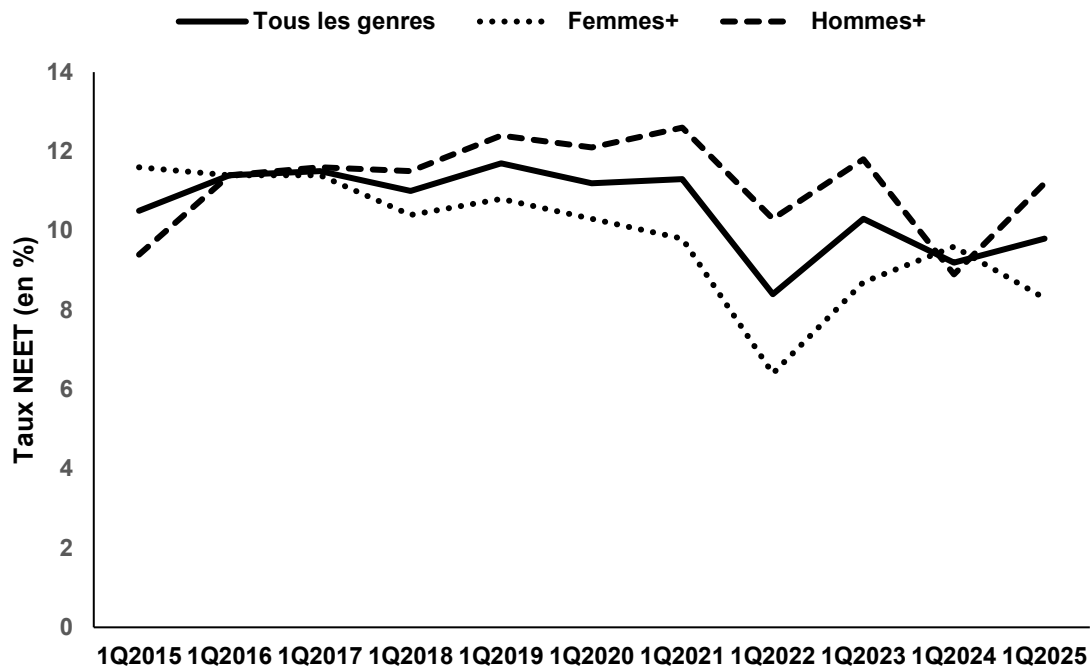
Tableau 3. Jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation au Canada et au Manitoba, du T1 de 2015 au T1 de 2025¹											
	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023	T1 de 2024	T1 de 2025
Taux NEET au Canada (en %)	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,5	9	9,8	10,3
Taux NEET au Manitoba (en %)	10,5	11,4	11,5	11,0	11,7	11,2	11,3	8,4	10,3	9,2	9,8
- Nombre de personnes (en milliers)	17,2	18,7	19,1	18,4	19,6	18,9	19,1	14,5	18	17	18,7
- Classement ² (1 étant le meilleur)	3	6	5	6	6	2	3	2	5	3	3
¹ Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA). Les données présentées pour les T1 de 2015 à 2025 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'EPA publiées en janvier 2025 et peuvent présenter de légères variations par rapport aux données présentées dans les rapports annuels précédents. ² Classement (1 étant le meilleur). Les provinces ayant des données publiées figurent au classement. Les classements à égalité ont été pris en compte.											

Le tableau 4 compare les taux NEET au Canada. Le taux NEET du Manitoba se classait au troisième rang au premier trimestre (T1) de 2025, à égalité avec celui de la Saskatchewan.

Tableau 4 : Proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (en %), Canada et provinces, T1 de 2015 à 2025¹											
	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023	T1 de 2024	T1 de 2025
Canada	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,5	9	9,8	10,3
Alb.	9,4	10,8	10,5	10,8	9,7	12	11,2	8,8	10,3	12,1	10,9
C.-B.	11,1	9,8	8,8	9,1	8,5	12,9	12,7	9,6	9,2	7,9	9,8
Man.	10,5	11,4	11,5	11	11,7	11,2	11,3	8,4	10,3	9,2	9,8
N.-B.	13,9	15,2	14,1	13,3	11,7	13,1	12,7	12,4	11,2	12,3	14,3
T.-N.-L.	14,3	14,4	17,1	11,9	13,6	15,7	15,7	14,8	11,5	11,5	11,6
N.-É.	11,5	11,3	11,6	11,6	11	13,7	11,7	9,6	10,6	10,4	10,7
Ont.	10,1	9,9	9	9,8	9,7	11,4	11,5	9,9	8,6	9,8	11,1
Î.-P.-É.	12,8	12,9	16,4	9,4	9,7	11,1	13,3	7,9	12,8	10	8,7
Qc	10,9	10,9	8	8,5	7,7	11,2	9,4	8,8	7,8	9,1	8,3
Sask.	11,2	11,5	11,7	11,2	9,3	13,5	13,4	9,5	10	10,3	11,5
¹ Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA). Les données présentées pour les T1 de 2015 à 2025 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'EPA publiées en janvier 2025 et peuvent présenter de légères variations par rapport aux données présentées dans les rapports annuels précédents.											

Le taux NEET du groupe Femmes+ a progressé à 8,3 %, soit 13,5 % de moins qu'au T1 de 2024 (à 9,6 %) et 28,4 % de moins qu'au T1 de 2015 (à 11,6 %). Le taux NEET du groupe Hommes+ a régressé à 11,2 %, soit 25,8 % de plus qu'au T1 de 2024 (à 8,9 %) et 19,1 % de plus qu'au T1 de 2015 (à 9,4 %).

Graphique 1 : Taux NEET des jeunes de 15 à 24 ans, Manitoba, T1 de 2015 à 2025¹



¹ Source : Statistique Canada, données personnalisées, du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2025.

Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés

Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants (âgés de 12 ans et moins) au Manitoba ayant obtenu une place dans une garderie autorisée.

Grâce au partenariat solide entre les gouvernements provincial et fédéral, qui vise à soutenir le secteur de la garde d'enfants, le nombre de places en garderie autorisée au 31 mars 2025 a augmenté de 15,9 % par rapport au taux de référence au 31 mars 2015.

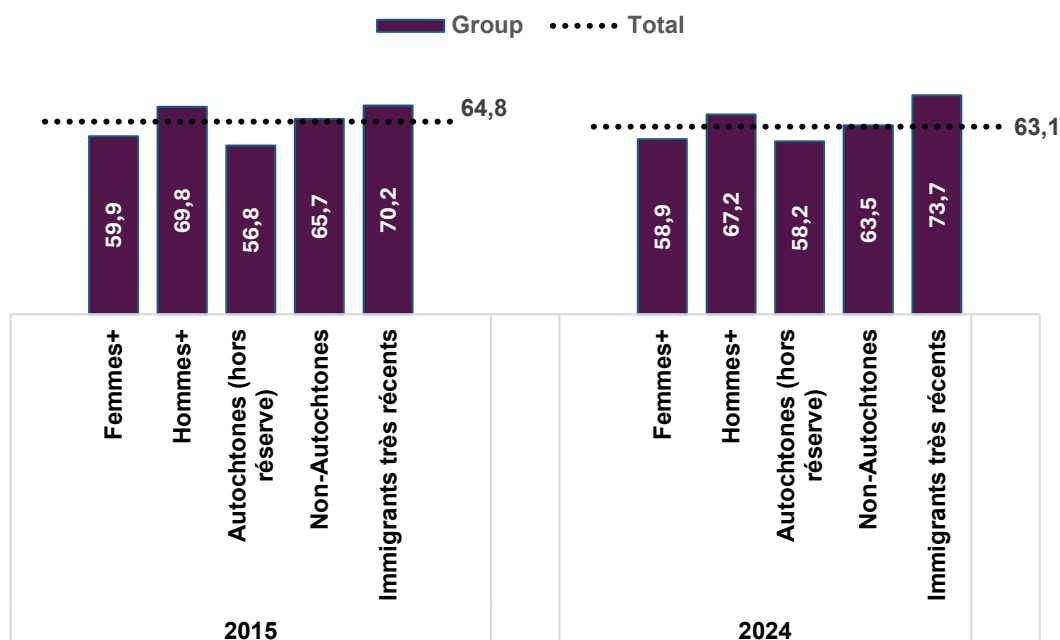
Le tableau 5 montre la ventilation des places en garderie disponibles par groupe d'âge.

Tableau 5. Pourcentage des enfants pour lesquels il y a une place réglementée en garderie			
Groupe d'âge	Au 31 mars 2015	Au 31 mars 2025	Augmentation en pourcentage
De 0 à 5 ans	26,1 %	32,3 %	23,8 %
De 6 à 12 ans	11,3 %	12,4 %	9,7 %
Total, de 0 à 12 ans	18,2 %	21,1 %	15,9 %

Emploi

En 2024, les taux d'emploi du groupe Femmes+ et des groupes autochtones (hors réserves) sont restés inférieurs au taux d'emploi global du Manitoba, tandis que les taux d'emploi des groupes hommes+ et immigrants très récents (depuis cinq ans ou moins) étaient supérieurs au taux provincial. Les taux d'emploi des Autochtones (hors réserve) et des immigrants très récents se sont améliorés en 2024 comparativement à 2015.

Graphique 2 : Taux d'emploi (%) par groupe sélectionné, Manitoba, 2015 et 2024¹



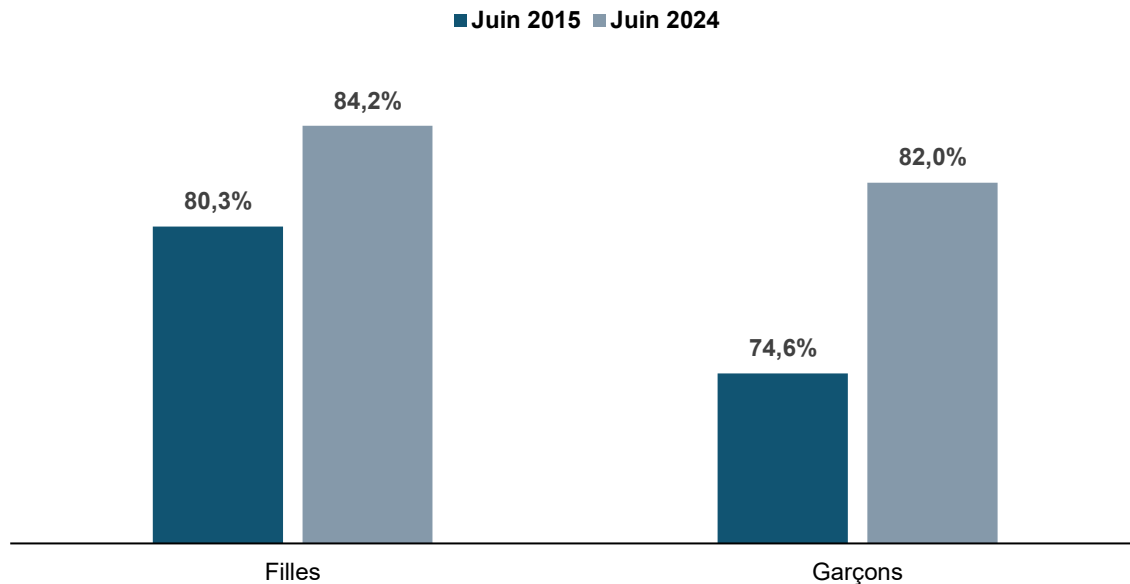
¹ Les données sur les taux d'emploi sont recueillies par Statistique Canada au cours de l'Enquête sur la population active (EPA).

Les données de référence de 2015 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'Enquête sur la population active publiées en janvier 2025, ce qui explique leur variation par rapport aux données de 2015 figurant dans le précédent rapport annuel.

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires

Un plus grand nombre de filles que de garçons ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le taux d'obtention a néanmoins augmenté dans les deux groupes entre juin 2015 et juin 2024.

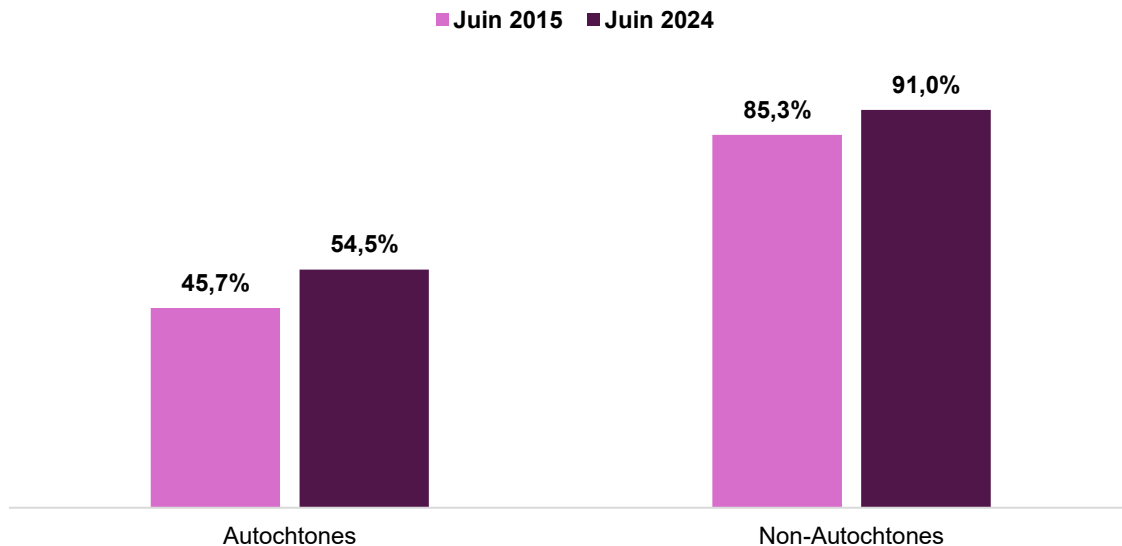
Graphique 3 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, filles et garçons, juin 2015 et juin 2024¹



¹ Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires établi en suivant les élèves inscrits à l'école publique et dans les écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition. Source : Gouvernement du Manitoba

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les enfants autochtones est inférieur à celui des enfants non autochtones. Ce taux chez les enfants autochtones s'est amélioré, passant de 45,7 % en juin 2015 à 54,5 % en juin 2024.

Graphique 4 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les élèves autochtones et non autochtones, juin 2015 et juin 2024¹



¹ Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires établi en suivant les élèves inscrits à l'école publique et dans les écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition. Source : Gouvernement du Manitoba

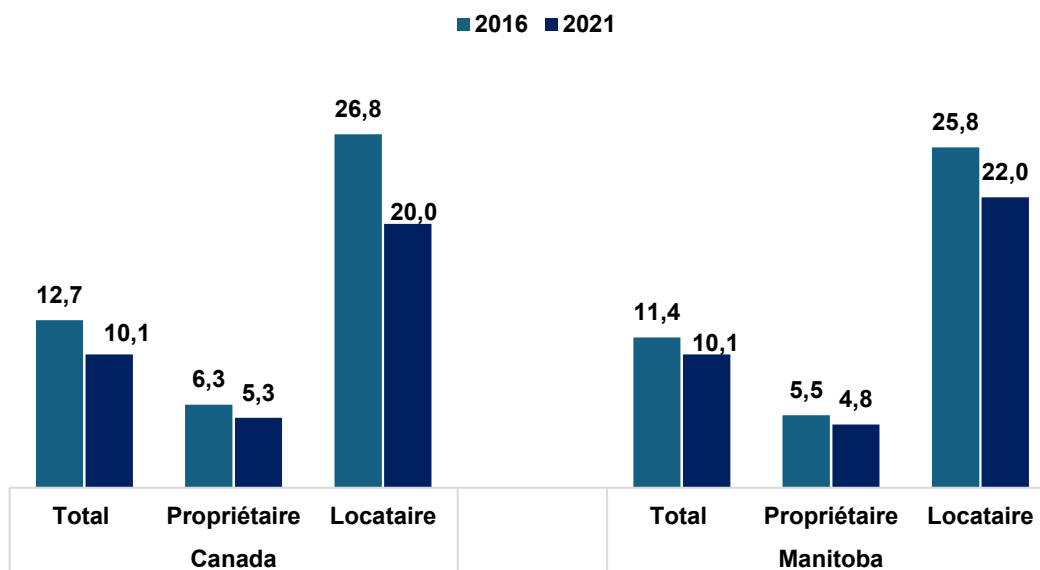
Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

Selon les données du recensement, à l'exception de Thompson, les besoins impérieux en matière de logement au Manitoba se sont améliorés en 2021 dans les principales régions densément peuplées par rapport à 2016, comme l'indique le tableau 6. Parmi ces collectivités, seule Winnipeg a affiché un taux plus élevé que l'ensemble de la province.

Tableau 6. Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, Canada, Manitoba, régions métropolitaines de recensement (RMR) et régions d'agglomération de recensement (AR)¹			
	2006	2016	2021
Canada	12,7	12,7	10,1
Manitoba	11,3	11,4	10,1
Winnipeg (RMR)	10,4	12,1	11,1
Brandon (AR)	8,4	7,7	6,5
Winkler (AR)	9,6	6,7	6,0
Steinbach (AR)	5,0	11,7	8,4
Portage-la-Prairie (AR)	9,1	8,9	7,9
Thompson (AR)	9,8	9,1	9,5
¹ Source : Données de recensement de Statistique Canada. Selon la définition de Statistique Canada, les RMR et les AR sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand centre de population (aussi appelé noyau) avec lequel elles ont un degré d'intégration élevé.			

Les données de recensement de 2016 et 2021 indiquent que le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement était plus élevé parmi les ménages locataires que parmi les ménages propriétaires avec ou sans hypothèque. En 2021, les besoins impérieux en matière de logement des ménages locataires du Manitoba étaient plus élevés que ceux de l'ensemble du Canada pour ce type de ménage, comme l'indique le diagramme 5. En revanche, les besoins impérieux en matière de logement des ménages propriétaires au Manitoba étaient inférieurs à ceux de l'ensemble des ménages propriétaires à l'échelle nationale.

Graphique 5 : Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, ménages propriétaires et locataires, Canada et Manitoba¹



¹ Source : Statistique Canada, données du recensement

Mortalité prématurée

L'indicateur de mortalité prématurée désigne le décès avant l'âge de 75 ans, exprimé en nombre d'années de vie perdues, par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et 75 ans. Cette mesure est plus élevée chez les Manitobains dans les quintiles de revenu inférieur.

Le tableau 7 montre le nombre d'années de vie perdues pour 1 000 habitants, par quintile de revenu, en 2014-2015 et en 2022-2023. Si l'on prend l'année 2014-2015 comme base de comparaison avec les données récentes de 2022-2023, la tendance générale indique que plus le quintile de revenu est bas, plus la hausse de la mortalité prématurée est importante. Soulignons qu'en zone rurale, la situation s'est relativement dégradée pour le deuxième quintile le plus faible alors qu'elle présente une amélioration relative pour le quintile le plus faible. En zone urbaine, l'écart entre les deux périodes est relativement stable.

Tableau 7. Mortalité prématurée, Manitoba, par quintile de revenu, régions rurale et urbaine, 2014-2015 et 2022-2023¹

Quintile de revenu	2014-2015	2022-2023	Différence (2022-2023 moins 2014-2015)
Quintile le plus faible – régions rurales	95,2	63,5	-31,7
Deuxième quintile le plus faible – régions rurales	68,6	92,4	23,8
Troisième quintile le plus faible – régions rurales	53,6	48,2	-5,4
Quatrième quintile le plus faible – régions rurales	47,1	50,9	3,8
Quintile le plus élevé – régions rurales	38,9	40,8	1,9
Quintile le plus faible – régions urbaines	91,5	92,3	0,8
Deuxième quintile le plus faible – régions urbaines	54,8	54,6	-0,2
Troisième quintile le plus faible – régions urbaines	43,8	43,6	-0,2
Quatrième quintile le plus faible – régions urbaines	35,8	34,0	-1,8
Quintile le plus élevé – régions urbaines	28,2	23,2	-5,0
Ensemble du Manitoba	53,2	53,0	-0,2

¹ Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées en fonction de l'âge et du sexe afin de permettre de justes comparaisons entre les régions présentant des caractéristiques démographiques différentes.

Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)